

# SANBLÉ POU MÉNNÉ LALIT

Communiqué des Organisations en lutte contre l'Obligation Vaccinale et le Pass Sanitaire

---

**Jeunes, Salariés, Chômeurs, Retraités, Peuple de Guadeloupe,**

**Devant la large et populaire mobilisation des Jeunes, des Travailleurs et du Peuple de Guadeloupe, le Préfet a choisi, cette fois encore, la répression et l'intimidation par l'instauration d'un couvre-feu dès cette nuit.**

**NOU PA KA LAGÉ - NOU PA KA FÈ DÈYÈ – LAY PANN I SÈK !**

Depuis le 17 juillet 2021, des milliers de personnes arpentent les rues de toutes les communes de Guadeloupe, à l'appel d'une trentaine d'organisations syndicales, politiques, culturelles et de la société civile, pour crier notamment :

- **NON à l'obligation vaccinale- NON au pass sanitaire**
- **OUI à l'accès aux soins - OUI à la défense des droits et des libertés.**

Le 23 septembre 2021, après une mobilisation dans la zone commerciale de Dothémare, et à l'issue d'une rencontre avec le chef de cabinet du Préfet, il avait été convenu avec les services de l'Etat, de la mise en place d'un accord dit « accord de méthode » relatif aux négociations concernant le pass sanitaire et l'obligation vaccinale en Guadeloupe ainsi qu'à la mise en place d'un calendrier de rencontres sur les autres points de la plateforme de revendications (ci-dessous).

**LÉTA KAKA AN MEN AN NOU!!!**

En effet, dans un courrier daté du 29 septembre 2021, le préfet rejetait l'ensemble des propositions et mettait fin à toutes négociations. La seule réponse des services de l'Etat et des patrons du privé : Arrestations arbitraires ; Harcèlement des travailleurs ; Violences policières ; Condamnations ; Suspension des contrats de travail et des rémunérations ; Fermeture des cabinets et suspension des professionnels libéraux.

**Nous AFFIRMONS que la détérioration du climat social n'est que le résultat du mépris et du pourrissement volontairement orchestré par les services de l'Etat avec la complicité des élus et des médias aux ordres.**

**JÒDILA GWADLOUPEYÈN ANRAGÉ - NOU AN LARILA.**

**NOU PA KA LAGÉ - NOU PA KA FÈ DÈYÈ – LAY PANN I SÈK !**

Aussi, les Organisations syndicales, politiques, culturelles, citoyennes, fédérées dans cette lutte, Invitent les Salariés, les Jeunes, les Chômeurs, les Retraités, l'ensemble du Peuple Guadeloupéen à soutenir les revendications, à renforcer et à soutenir les piquets de luttes populaires **toupatou** en apportant leurs contributions matérielles, culinaires, culturelles et spirituelles. **BAY FÒS POU PRAN FÒS !**

**ANSANM ANSANM, Jeunes, moins Jeunes, Aînés, etc.... adan on gran LIYANNAJ A TOUT JÉNÉRASYON pou raché tout rèvandikasyon an nou notamment :**

- **La réintégration de tous les salariés et libéraux suspendus ;**
- **La mise en place d'un plan d'urgence pour l'embauche et la formation des jeunes ;**
- **L'amélioration des conditions de vie des familles de Guadeloupe ;**
- **L'arrêt de toutes poursuites contre les manifestants et les travailleurs en lutte ;**

## **LA PLATFOME DE REVENDICATIONS SYNTHETIQUES DEPOSEES PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES le 02 septembre 2021:**

- La résolution de tous les conflits en cours ;
- L'abrogation de la loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire ;
- La suppression de l'obligation vaccinale ;
- La suppression du pass sanitaire (Non aux sanctions disciplinaires, non aux retenues de salaire, non aux suspensions des contrats de travail, non aux licenciements) ;
- Le respect de tous les accords signés y compris celui du SDIS-971, toujours pas appliqué ;
- Le maintien de la gratuité des tests ;
- Des protocoles sanitaires stricts adaptés aux établissements publics et privés ;
- Des recrutements de soignants et de personnel dans les hôpitaux et cliniques privées ainsi que dans le secteur social et médico-social ;
- La mise en place d'un plan d'urgence pour l'embauche et la formation des jeunes ;
- Des moyens matériels pour la santé, le secteur social et médico-social ;
- La mise en place d'un système de santé de qualité pour accueillir et soigner les usagers dignement et efficacement ;
- Le recrutement de 15 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) sur dossier dans l'immédiat ;
- Le recrutement de Personnel Administratif Technique et Spécialisé (PATS) pour la filière administrative et technique ;
- La réparation, l'entretien et le renouvellement des engins Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) et Fourgon Pompe Tonne (FPT) ;
- L'organisation de concours pour les sapeurs-pompiers professionnels au grade de caporal ;
- La mise en place : 12h00 de travail jour et 24h00 de repos, 12h00 de travail nuit et 72h00 de repos pour le sapeur-pompier ;
- L'augmentation généralisée des salaires, des minima sociaux, des allocations chômage et des pensions de retraite en même temps que l'augmentation des prix ;
- Des mesures immédiates pour approvisionner les établissements en oxygène ;
- Des moyens supplémentaires et recrutement de personnels techniques et encadrant pour le dédoublement des classes et le respect des mesures sanitaires dans les écoles ;
- Un bâti scolaire, équipements sportifs et culturels compris, rénové au plus vite, conforme aux normes parasismiques et débarrassé des rats ;
- Un plan d'urgence pour l'eau, pour un accès permanent de tous à une eau potable, buvable, sans pesticide, sans chlordécone, à un prix bas et unique, dans le cadre d'un véritable service public ;
- Le nettoyage de toutes les citernes dans tous les établissements publics ;
- Le remplacement de tous les départs à la retraite ;
- L'arrêt des licenciements dans le privé et des suppressions de postes dans le public ;
- L'embauche massive de titulaires dans toutes les fonctions publiques, à la poste, dans les écoles, à l'université... ;
- L'arrêt de la répression judiciaire et patronale contre les militants, les travailleurs et les organisations syndicales ;
- La condamnation des empoisonneurs au chlordécone et la dépollution des sols ;
- L'abrogation des règles d'indemnisation du chômage ;
- Le maintien de toutes les primes de vie chère ;
- La mise en place d'un véritable service public de transport permettant aux usagers de se déplacer à toute heure sur l'ensemble du territoire ;
- L'ouverture de négociations collectives dans toutes les branches professionnelles sur les salaires, l'emploi, la formation, la durée du travail, la protection sociale, la priorité d'emploi des jeunes, des chômeurs et des salariés de Guadeloupe, le fait syndical guadeloupéen.
- La résorption de tous les emplois précaires et des embauches massives dans le privé ;

**NOU PA KA LAGÉ - NOU PA KA FÈ DÈYÈ – LAY PANN I SÈK !**

**Lapwent, 19.11.2021**